



Monsieur Sebastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Date : 01 juillet 2026

Lettre ouverte au Gouvernement

Hydrolien marin : l'État doit maintenant tenir ses engagements

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les ministres,

Nous, porteurs des projets pilotes hydroliens NH1 et FloWatt, industriels, sous-traitants et partenaires engagés dans la filière française de l'hydrolien marin, souhaitons alerter publiquement sur une situation devenue incompréhensible et préoccupante.

La France a fait un choix clair : reconnaître l'hydrolien marin comme une filière stratégique au service de sa souveraineté énergétique, de sa décarbonation et de sa réindustrialisation. Ce choix a été confirmé par la Programmation pluriannuelle de l'énergie, qui prévoit un premier appel d'offres commercial de 250 MW au raz Blanchard à l'horizon 2030.

Cette ambition ne pourra devenir toutefois réalité sans le lancement rapide des fermes pilotes, indispensables à la structuration industrielle de la filière et à la préparation des futurs déploiements commerciaux.

Deux projets sont aujourd'hui prêts à franchir cette étape : FloWatt, porté par Qair et HydroQuest, et NH1, porté par Normandie Hydroliennes SAS. Ensemble, ils représentent près de 30 MW de puissance installée au réseau au raz Blanchard. Derrière ces projets, ce sont de nombreux industriels déjà mobilisés sur l'ensemble du territoire national, des investissements déjà engagés et la chaîne de valeur française en cours de structuration.

Le Code de l'énergie prévoit un dispositif de soutien aux énergies renouvelables via un complément de rémunération fixé par arrêté, après avis de la CRE et notification à la Commission européenne. Les projets pilotes innovants peuvent bénéficier de modalités tarifaires adaptées à leur phase de démonstration, comme cela a été discuté dans le cadre des échanges de pré-notification.

Pourtant, ces projets sont aujourd'hui bloqués.

Ils ne sont pas bloqués par des difficultés techniques.

Ils ne sont pas bloqués par des difficultés réglementaires ou administratives : les autorisations administratives et environnementales ont été obtenues et ne font l'objet d'aucun recours.

Ils ne sont pas bloqués par une opposition locale, les deux projets bénéficiant d'un soutien politique transpartisan.

Ils sont aujourd'hui bloqués par l'absence de mise en œuvre de décisions déjà prises par l'Etat !

La première étape attendue est la notification officielle des dispositifs de soutien auprès de la Commission européenne, préalable à la publication de l'arrêté tarifaire fixant le complément de rémunération de l'électricité produite. Sans cette étape attendue depuis janvier 2026, aucune décision finale d'investissement ne peut être prise, aucun financement bancaire ne peut être bouclé, aucun lancement industriel ne peut être engagé.

Chaque mois de retard fragilise les projets et l'ensemble de l'écosystème industriel qui les accompagne.

La question n'est plus de savoir s'il faut soutenir l'hydrolien marin. Cette décision a déjà été prise. Elle a été instruite, expertisée, arbitrée, puis confirmée par la publication de la PPE en février dernier. La question est désormais de savoir si l'État entend tenir ses engagements.

À défaut, il en résulterait un contresens industriel majeur. Dans un contexte où la France a fait le choix stratégique d'accélérer l'électrification des usages, de renforcer sa souveraineté énergétique, et réindustrialiser ses territoires, il serait incompréhensible de voir s'affaiblir une filière française en cours de structuration, pourtant dotée d'avantages technologiques reconnus et d'un potentiel industriel significatif. Une telle situation se traduirait par une perte de compétences, d'emplois et d'avance technologique, alors même que cette filière est prête à contribuer concrètement aux objectifs fixés par la Nation.

Nous demandons donc au Gouvernement d'engager sans délai la notification officielle des aides d'État auprès de la Commission européenne, puis de publier l'arrêté tarifaire permettant le lancement des projets pilotes FloWatt et NH1.

Les projets sont prêts.

Les industriels sont prêts.

Les territoires sont prêts.

Il est désormais temps de donner à la filière hydrolienne française les moyens de concrétiser l'ambition que la France lui a fixée. Il appartient désormais à l'État de tenir ses engagements.

Drew BLAXLAND
Président de Normandie Hydroliennes SAS



Guirec DUFOUR,
Président de FloWatt SAS
et Directeur Général de QAIR France



Copies :

Monsieur Roland LESCURE – Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Madame Monique BARBUT – Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales relatives au climat et à la nature.

Madame Maud BREGEON – Ministre déléguée, porte-parole du Gouvernement auprès du Premier ministre, et ministre déléguée chargée de l'Énergie auprès du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Madame Catherine CHABAUD - Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, chargée de la Mer et de la Pêche

Monsieur Mathieu LEFEVRE – Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, chargé de la transition écologique.

Co-Signataires (non-exhaustif):

Olivier Baron, Directeur Général d'Efinor – Groupe M
 Benjamin Bon, Président de BBTM
 Brigitte Bornemann, Présidente et Directrice des Publications Mer-Veille-Energie et co-fondatrice des Océanes Atlantique
 Stéphanie Chapiteau, Directrice Déléguée de Normandie Participations
 Martin Clark, Directeur administratif et financier de Proteus Marine Renewables
 Arnaud Dehondt, Directeur Technique et cofondateur de Cherbourg Manutention
 Mathieu Dombre, Directeur des Activités Offshore, de TSM
 Rémi Gruet, Président d'Ocean Energy Europe (OEE)
 Thomas Jaquier, Président d'Hydroquest
 Martin Johannsmann, Director Business Unit Marine, Président SKF Marine GmbH
 Frédéric Kleindienst, Directeur Général du groupe ESARIS Industries et Président de SCM
 Hugo Kühn, Vice-Président de Neopolia EMR
 Marc Lafosse, Président de l'Energie de la Lune
 Delphine Lefrançois, Déléguée Générale de Normandie Maritime
 Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président de la fondation Open-C
 Nathalie Mercier-Perrin, Présidente exécutive du Cluster Maritime Français (CMF)
 Cécile Monteil, Directrice Générale d'Horizon
 Marc Moret, Président Directeur Général de Loiretech
 Hervé Morin, Président de Ports de Normandie
 Hakim Mouslim, Directeur OWC Europe et Président d'INNOSEA
 Patrick Mulot, Directeur région Normandie groupe VULCAIN et Président de NAUDIN sas
 Jules Nyssen, Président du Syndicat des Energies Renouvelables (SER)
 Nicolas Ottenwaelder, Directeur Général de FMGC
 Serge Quaranta, Président Directeur Général de CMN
 Fabien Thomas, Directeur d'ABL (France)
 Laurent Vergnet, Directeur Général du groupe Qair
 Alexandre Walh, Directeur Général d'AD Normandie
 Pierre Warlop, Directeur Général France de Natural Power



Normandie Hydroliennes SAS - 849 326 871
 2 Esplanade Anton Philips, 14460 Colombelles
www.normandiehydroliennes.fr
 0617705329

FloWatt SAS - 524 950 821
 51 rue de la Bretonnière, 50100 cherbourg-en-cotentin
www.flowatt.fr